

Bonneval en bonne vallée ...

septembre 2017

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 42

<http://lesamisdebonneval.free.fr> Email : lesamisdebonneval@laposte.net Téléphone : 09 52 64 10 98

Avis au lecteur,

Les Amis de Bonneval, se retrouveront le **Samedi 30 Septembre 2017**, à l'occasion de leur sortie annuelle, pour une visite découverte de **Varize, Lutz en Dunois** (peintures murales) et du moulin de **Frouville Pensier**.

Au programme de cette sortie :

14 h 00 précises: Départ de Bonneval pour **Varize**.

(Rendez vous 28 rue de la Grève, possibilité de co-voiturage)

14 h 30 : Visite de l'église Saint Pierre et Saint Paul, (peintures murales) , présentation du château par la propriétaire.

15 h 45 : Répartition en deux groupes.

Le premier groupe avec Alain Lelong rejoint **Lutz en Dunois** pour la visite de l'église Saint Pierre et ses peintures murales.

Le deuxième groupe avec Jean Luc Durand rejoint le moulin de **Frouville-Pensier** commune d'Ozoir le Breuil. Prévoir 2 € pour la visite du moulin.

16 h 30 : Le premier groupe rejoint le moulin de **Frouville-Pensier**, et le deuxième groupe se rend à **Lutz en Dunois**.

17 h 45 : Le premier groupe quitte le moulin pour **Lutz en Dunois**.

18 h 00 : Salle des Fêtes de **Lutz en Dunois**. Conférence projection de vues aériennes de prospections archéologiques : Voie de Jules César chemin de Blois à Chartres, ancienne voie romaine, par **Alain Lelong**, projection ouverte aux habitants de **Lutz en Dunois et Varize intéressés**.

Suivi du pot de l'amitié (offert à tous les participants de cette journée)

20 h 00 : **Grand Rata Beauceron Traditionnel, Auberge Saint Nicolas à Logron.**

Au sommaire de notre Gazette N° 42

Invasion Prussienne 1870-1871, Rapports des Maires sur les événements qui se sont passés dans leurs communes. Civry, Varize, Lutz, Ozoir-le-Breuil.

Invitation aux lecteurs : Les années quarante à l'honneur dans nos lectures.

Divers aspects de la grande guerre : Nouvelles de Bonneval, relevées pour vous dans le Messenger de Bonneval, Voves et Orgères du deuxième semestre 1917.

Jean-Luc Durand

Invasion Prussienne 1870-71

Rapports des maires sur les événements qui se sont passés dans leurs communes
Civry

C'est le 10 octobre que les éclaireurs prussiens ont été vus pour la première fois dans la commune de Civry. Venant de Patay, ils ont été jusqu'auprès de Châteaudun. A leur retour ils ont été reçus à coups de fusils par nos gardes nationaux embusqués dans les bois. Il leur a été tué un cheval ; deux autres chevaux et un prisonnier ont été conduits à Châteaudun le soir même. Le 14, nos gardes nationaux, étant à Varize, aperçurent encore des cavaliers prussiens au nombre de 150 qui, cette fois, venaient avec des chariots pour faire des réquisitions. Des créneaux avaient été faits dans les murs du parc. Nous tirâmes à bout portant sur les Prussiens et nous en tuâmes ou blessâmes au moins 40 , parmi lesquels, le principal chef, paraît-il.

Nous devons nous attendre à une attaque pour le lendemain. Nous avons invité tous les gardes nationaux des communes voisines à se rendre à Varize, et Châteaudun avait promis un secours. Nous pouvions donc réunir ce

jour-là plus de mille hommes. Des cartouches avaient été fabriquées et nous avions un canon fait d'une boîte de roue recouverte de fer.

Le 15, vers onze heures, les Prussiens venant de Saint-Péravy et de Patay, au nombre de 2 000 environ, protégés par un brouillard des plus épais, ont pu cerner Varize, sans être aperçus. Notre commandant Huguet voyant cela porte notre canon sur les hauteurs du parc et lance la mitraille sur l'infanterie prussienne.

Alors la cavalerie, croyant avoir affaire à une troupe régulière, se rassemble auprès de Bazoches, et l'artillerie commence à se faire entendre.

Nous battîmes en retraite en traversant le parc de Varize, puis les marais de la commune. Les Prussiens envahirent Varize, enduisirent de pétrole les portes et l'intérieur des maisons et y mirent le feu. Des cavaliers et de l'infanterie furent lancés à notre poursuite et tuèrent plusieurs de nos hommes.

Ensuite un détachement de cavalerie se dirige vers Civry. Les Prussiens mirent le feu à la main à presque toutes les maisons après avoir volé ce qui leur convenait et tué un vieillard de 70 ans.

Le 29 novembre, 4000 Prussiens environ passèrent par Civry et rencontrèrent les francs tireurs Girondins. Pendant la bataille, il y eut un pillage complet chez nos marchands de vin, nos épiciers, nos marchands d'étoffes. Notre curé fut emmené et mis en liberté neuf jours après à Orléans.

Le lendemain 30, vers onze heures, environ 300 hommes ennemis, revenant de Saint-Péravy, furieux d'avoir été battus la veille, maltraitèrent les hommes de Civry, et dans une seule ferme prirent 13 vaches, 6 chevaux et quantité d'autres objets.

Enfin les 9, 10, et 11 mars, 1500 hommes logèrent tant à Civry que dans les villages.

Le Maire de Civry,
J-B. Lestrade

Varize.

Les Prussiens ont envahi la commune de Varize le 10 octobre 1870, jour du premier combat qui nous a livré plusieurs prisonniers et des chevaux.

Ils sont revenus au nombre de 150 à 200, le 14, et ont essuyé une défaite, perdant un assez grand nombre d'hommes, et entr'autres l'officier commandant qui est mort à Patay des suites de ses blessures.

Le 15, Varize a été canonné et brûlé au pétrole par 7 à 800 hommes en communication par vedettes jusqu'à Patay et peut-être Orléans : ils ont massacré les habitants, hommes, femmes et enfants, tuant même un vieillard de 72 ans et un enfant de 11 mois.

Il n'est resté que 2 bâtiments sur 75, et tous les habitants auraient été impitoyablement massacrés sans leur retraite dans les bois et les roseaux de la Conie.

Les gardes nationaux de Varize et Civry ont seuls tenu tête à l'ennemi sans le secours d'aucune force militaire.

Par suite de la destruction du pays, les Prussiens n'ont pu l'occuper, mais ils l'ont parcouru jusqu'à la paix, en imposant des réquisitions aux hameaux.

Le Maire de Varize,
Yvon.

Lutz.

La commune de Lutz a été visitée à différentes fois par les troupes allemandes sans avoir jamais été occupée d'une manière continue.

La première fois fut le 18 octobre, où un corps d'environ 5,000 hommes campa au bourg de Lutz pendant deux jours et livra le pays au pillage.

Le Maire de Lutz,
Roger.

Ozoir-le-Breuil.

Les Prussiens ont occupé la commune d'Ozoir, pendant les nuits du 30 novembre, des 12, 14, et 21 décembre, au nombre de 7 à 800 cavaliers chaque fois.

A leur arrivée, ils pillaient les grains et fourrages pour nourrir leurs chevaux, et les habitants étaient obligés de fournir tout ce qui était nécessaire pour la nourriture des hommes.

Le 20 décembre, plusieurs soldats ont requis 14 chevaux qu'ils ont fait conduire sur Paris.

Pendant la nuit du 30 novembre, les soldats qui occupaient le hameau d'Auvilliers, après avoir fait endurer toutes sortes de souffrances au sieur Mauger, cultivateur, l'ont conduit dans un champ où ils l'ont tué en lui tirant plusieurs coups de pistolet dans la tête.

Le Maire d'Ozoir-le-Breuil,
Sarradin.

Chartres : Petrot-Garnier, Libraire ED, 1872.

INVITATION AUX LECTEURS : Nous nous retrouvons en général le lundi après-midi, c'est l'occasion de discuter à bâtons rompus des ouvrages anciens ou récents que nous avons lus, ou que l'Association a pu acquérir, et de poursuivre l'enregistrement des livres et documents.

Bienvenue au 28 rue de la grève à tous ceux qui sont intéressés, nous vous attendons!

Voici un premier compte-rendu de nos lectures:

LES ANNÉES QUARANTE A L'HONNEUR.... DANS NOS LECTURES

L'AN 40 SUR LE VIF de JEAN VILLETTE (Ed Marivole)

C'est la vie de tous les jours d'un soldat, lui-même, que Jean Villette a décrit en prenant des notes pendant les 15 jours de son "combat". Partant du camp de Satory, près de Versailles, où il avait été mobilisé et après plus de 200 kilomètres à pieds vers le sud, en passant par Orléans, Angerville, Beaugency... il s'est finalement retrouvé prisonnier au camp de Voves. Ce témoignage direct des événements de juin 40, qui se lit comme un roman, nous fait comprendre et ressentir avec émotion ce qu'ont vécu nos parents et nos grands-parents.

LA DRÔLE DE MOISSON de ROGER JUDENNE

Dans ce roman, Roger Judenne nous fait vivre aussi l'été 40 avec René, le soldat, et Lucien, son père, cultivateur à Rouvray-Saint-Florentin.

Avec Lucien et sa famille, on vit le passage des réfugiés, les travaux des champs, le village puis la folle fuite vers la Loire.

Avec René, on découvre la désorganisation de l'armée française, les ordres de repli successifs, et pour finir, la vie de prisonnier dans le camp de Voves.

Avec ces gens ordinaires d'Eure-et-Loir, Roger Judenne nous fait entrer avec modestie dans l'Histoire de France.

L'HONNEUR PERDU DE JULIETTE RASSENIER de GERARD LERAY (Ella Editions)

Dans ce roman historique, Gérard Leray s'inspire librement d'un drame authentique de la Résistance: l'affaire Fermine-Sadorge.

Les résistants, Pierre, Noé et Omer Sadorge, fusillés au Mont Valérien le 30 mars 1944, sont devenus, sous la plume de l'auteur, Marcel, Jean et Louis Rassenier. Thérèse Sadorge, la femme de Noé, est devenue Juliette Rassenier, et Francis Fermine André Mazières

Gérard Leray fait mener l'enquête, 55 ans plus tard, par Etienne, le présumé petit-fils de Juliette, ce qui nous permet de comprendre cette pénible histoire.

Dans le dernier chapitre, l'auteur résume objectivement le déroulement de la véritable affaire Fermine-Sadorge.

Avec ce roman, on joint le plaisir de lire au plaisir de découvrir ou de redécouvrir l'Histoire de ces années 40.

Quelques nouvelles de 1917, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

01 JUILLET 1917.

Gault-Saint-Denis. - Une famille des plus honorables du pays vient d'être cruellement éprouvée.

Le chef de cette famille a occupé pendant longtemps la première place dans l'administration de la commune ; ayant déjà eu un fils tué à l'ennemi, il vient de perdre un autre fils, d'une maladie contractée dans les tranchées :

Fourmont Maurice, de la classe 1909, parti dès le début de la guerre a participé à tous les

premiers combats : Ethes-Virton, à Nanteuil, à Verthes; Il a suivi partout le 101^e régiment d'Infanterie, donnant à tous le meilleur exemple. Blessé, légèrement il est vrai, par une balle passant entre l'oreille et le cuir chevelu, il ne quitta pas son rang et ne fit part de cet incident que longtemps après à sa famille.

Ayant contracté sur le champ de bataille, une maladie qui ne pardonne pas, il fut envoyé à l'hôpital de Lescar, puis à Pau et ensuite à Aboville d'où on le renvoya dans sa famille.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il ne put recouvrer la santé et c'est au sein de sa famille, près des siens éplorés, qu'il s'est éteint ayant donné sa vie à la France, comme beaucoup de ses camarades.

Et l'on pourra écrire sur sa tombe : « Celui-là, comme son frère, est mort pour la France. »

Au nom de tous les habitants de la commune le Maire du Gault, auquel nous nous joignons, prie la famille en deuil de vouloir bien accepter ses sentiments de condoléances.

Transcriptions d'actes de décès

Hacault Omer-Auguste, 34 ans, Bonneval, Mort pour la France aux Eparges (Meuse).

Police des mœurs. - M. Le Préfet vient de prendre un arrêté interdisant aux filles de moins de 18 ans de servir dans les débits de boissons. Les femmes ou filles au-dessus de 18 ans devront être munies d'un certificat de bonne vie et mœurs.

Les rideaux, carreaux et vitraux opaques devront disparaître de la devanture des cafés afin de permettre de surveiller l'intérieur des cafés et débits de boissons.

Les cafetiers ne pourront pas recevoir de consommateurs dans les salles qui ne peuvent être surveillées du dehors : ils ne devront pas laisser les femmes ou filles employées consommer avec les clients.

Les abords des gares, des casernes, des établissements d'instruction et de culte, les squares, les marchés, les promenades publiques sont interdites aux femmes inscrites sur le livre spécial de police.

Les hôteliers et logeurs ne pourront loger les femmes inscrites si elles ne justifient qu'elles se conforment aux dispositions réglementaires.

Toute contravention à cet arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.
08 JUILLET 1917.

Pré-St-Evroult. - La femme L..., l'ayant lâché pour aller habiter avec un belge au hameau de Tourailles, B..., journalier à Bonneval, se rendit l'autre jour, auprès de son ancienne amie qu'il invita, mais en vain, à reprendre avec lui, la vie à deux.

Pas content du refus essuyé, l'amoureux évincé se retira en descendant quelques vitres et s'en fut chercher le garde-champêtre qui, éclairé par la dame sur la qualité du réclamant, refusa d'intervenir, d'où nouveau bris de carreaux de la part de B..., contre

lequel plainte a été portée.

22 JUILLET 1917.

Transcriptions d'actes de décès

Brosseron Joseph-Auguste, 22 ans, célibataire, Mort pour la France à Cugny.

29 JUILLET 1917.

Saint-Maur. - Le samedi 21 juillet dernier, les ouvriers tunisiens employés dans les fermes de Saint-Maur et communes environnantes, s'étaient donnés rendez-vous chez leur sergent, à Saint-Maur, pour y célébrer la fête du Ramadan qui, suivant les usages de leur pays, clôture le jeûne de 40 jours imposé par leur religion. Un mouton vivant leur avait été offert à ce sujet, par leurs employeurs et par leur chef. Suivant les rites d'usage en pareille occasion, le mouton fut amené devant les Tunisiens rangés en demi-cercle et égorgé par l'un d'eux ; quelques moments après, l'animal fut dépouillé et dépecé avec adresse et dextérité, enfin le cuisinier prépara le repas selon la coutume arabe. La cuisson terminée, le festin eut lieu en plein air, sur la verdure, avec beaucoup d'animation et d'entrain entre les 26 convives qui dégustèrent délicieusement le volumineux mets national, sans en rien laisser, avec de l'eau pure comme boisson.

Il est bon d'ajouter que, avant, pendant et surtout après le repas, les conversations bruyantes, les chants et les danses tunisiens, accompagnés de musique arabe, se répétèrent jusqu'au soir.

La journée terminée, tous étaient enchantés et joyeux, aussi répétaient-ils souvent, dans un langage plus ou moins français " Nous heureux travailler en France ! Français et nous camarades ! nous bien travailler ! ". Les curieux n'ont pas fait défaut et plusieurs vues de cette fête tunisienne furent prises par des amateurs. A cette occasion, Bonneval reçut la visite de ces grands enfants qui, sous l'œil de

leur chef, parcoururent les principales rues, excitant sur leur passage, par leur chant et leurs danses, la curiosité de la population.

Pré-Saint-Evroult. - Huit jours de prison, tel est le tarif appliqué par le tribunal correctionnel de Châteaudun au nommé B... qui, dans les circonstances que nous avons racontées au moment, avait eu le tort de briser les vitres à Touraille, chez un belge qui lui avait soulevé sa belle de nuit.

05 AOÛT 1917.

Flacey. - Mardi dans l'après-midi, en voulant atterrir près de Flacey, M. Lévis, élève pilote de l'école d'aviation de Juvisy, a capoté. Grièvement blessé, l'infortuné pilote a été transporté à l'hôpital de Châteaudun.

12 AOÛT 1917.

Fusillé réhabilité

La Chambre criminelle de la cour de cassation était saisie d'une demande en révision du procès de l'artilleur Eugène Boutet, du 48^e régiment qui, accusé d'abandon de poste devant l'ennemi, avait été condamné à la peine de mort par le conseil de guerre de la 28^e division et exécuté le 7 septembre 1914.

Dans sa requête au garde des sceaux, la famille Boutet avait déclaré que celui-ci n'avait point abandonné son poste, qu'il était régulièrement évacué, le 29 août, par le major, sur une formation sanitaire, à la suite d'une commotion cérébrale provoquée par l'éclatement d'un obus qui l'avait projeté loin de sa pièce. La Cour suprême a cassé et annulé sans renvoi le jugement de condamnation, en a déchargé la mémoire de Boutet, a ordonné l'affichage de l'arrêt de réhabilitation ainsi que sa transcription en marge du Jugement.

Montboissier. - Poursuivie et condamnée à deux mois de prison pour recel de cidre, de vin et d'un poulet, Mme Pasquier, du Perruchet, a fait appel du

jugement. Son mari, auteur principal a été condamné à trois ans de prison par le Conseil de guerre du Mans.

Voves. - Arrêté aux environs de Voves, pour désertion le nommé Albert Dauvilliers, soldat au 157^e d'infanterie, a déclaré avoir quitté son corps, après avoir été blessé, parce qu'il avait peur de se faire tuer.

Lumeau. - Les gendarmes d'Orgères ont dressé contravention, pour stationnement de roulotte sur la voie publique, à deux vanniers ambulants, Joseph Stéphan, 38 ans, né à Chaumont (Haute-Marne), et Auguste Stéphan, 43 ans, né à Fegersheim (Basse-Alsace), le premier réformé pour blessure de guerre, et le second renvoyé dans ses foyers comme père de six enfants. 19 AOÛT 1917.

Pré-Saint-Evroult. - Sans doute jaloux des tristes exploits des boches contre les églises des pays envahis, un vandale s'est amusé, l'une de ces dernières nuits, à défoncer un grillage et briser un vitrail de l'église de Pré-Saint-Evroult, à l'aide d'une pierre de 330 grammes retrouvée à l'intérieur par M. le curé Descauses.

Le préjudice causé est évalué à douze cents francs. Plainte a été portée.

26 AOÛT 1917.

Montboissier. - Soldat au 3^e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, le nommé Poivrot Georges, a été arrêté comme déserteur, à Dampierre, commune de Montboissier.

09 SEPTEMBRE 1917.

Moriers. - Se trouvant en permission, M. Jean Pauvert, ancien cafetier à Moriers, actuellement soldat à Chartres, prenait son repas avec sa famille quand survinrent deux militaires qui lui demandèrent de leur servir à boire. Sur le refus de l'ancien cafetier, l'un des intrus, déjà ivre, brisa deux carreaux et sortant son couteau en porta un coup à M. Pauvert qui blessé au bras, dû se

faire panser par M. le docteur Larrieu et porta plainte contre son agresseur, Victor Thorel, 19 ans, en garnison à Nogent-le-Rotrou, occupé aux travaux agricoles à Villancien.

Transcription d'actes de décès
Pelletier Paul-Gustave, 30 ans, Bonneval, mort pour le France, à Saint-Hilaire-le-grand (Marne).

Ozoir-le-Breuil. - La gendarmerie et le Parquet de Châteaudun, se sont rendus mardi à Porcheronville, hameau d'Ozoir-le-Breuil, pour ouvrir une enquête au sujet d'une affaire d'infanticide dont la rumeur publique accusait la nommée Hxxxxx, née Marguerite Bxxxxxx, 25 ans, habitant le hameau et travaillant chez Mme Pxxxxx, à Harbouville. Interrogée, l'accusée chercha tout d'abord à nier mais pressée de questions reconnut être accouchée, le 28 juillet dernier, d'un enfant né viable du sexe féminin qu'elle laissa mourir faute de soins pour le faire ensuite disparaître en allant le cacher dans un four abandonné qu'elle désigna et où le petit cadavre fut, en effet, retrouvé en état de décomposition avancé.

La femme Hxxxxx, dont le mari mobilisé est porté comme disparu depuis le début de la guerre, est mère de trois enfants.

16 SEPTEMBRE 1917.

A Orgères

L'amour aux champs. - On nous communique :

« Dans la région réside une poulette, très libre et pas du tout farouche, qui batifole avec les coqs, jeunes et vieux, de l'endroit.

« Depuis bien longtemps le vent de l'amour, qui, en son cœur, est autre chose qu'un doux zéphyr, a lancé son bonnet par dessus les moulins.

« Comme bien on pense cette façon de comprendre la vie ne va pas sans quelques accrocs. Et c'est ainsi que quelque peu délaissée, une voisine ayant adressé des reproches à son seigneur et maître, fut prise à partie par la poulette qui, riche en g...le, se répandit en

grossières injures contre la réclamante et menaçant de l'avoir.

- Rien qu'ça ma chère - lui décocha de si furieux coups de becs et ongles que la plume en vola.

« Il se pourrait fort bien que Thémis soit appelée à fourrer son nez par là et, alors, plaignons la pô..., la pô...vre poulette, car, de Cythère à la "boîte" la distance n'est pas infranchissable.

23 SEPTEMBRE 1917.

Le vin mauvais. - Ayant momentanément perdu la raison au fond de trop nombreux petits verres, Jules Jouin, actuellement mobilisé aux chasseurs à pied rencontra, lundi, sur le marché de Bonneval, l'un de ses anciens patrons auquel il chercha noise, à propos d'argent, et lui porta une gifle et un coup de pied.

Cueilli aussitôt par les gendarmes, le pochard aggrava son cas en leur décochant des injures, ce qui lui valut d'être conduit le lendemain, malgré son repentir, à la prison militaire du Mans

Pré-saint-Martin. - Nous avons raconté, en son temps, le vol d'un cheval et d'une voiture, commis au préjudice de M. Ricois, d'Aigneville, par un gamin de 16 ans, qui avait également d'autres vols sur la conscience.

Arrêté, le coupable, E. R..., de longny (Orne) a comparu devant le tribunal d'enfants qui a décidé de l'interner dans une colonie pénitentiaire jusqu'à sa majorité.

Dangeau. - Sous lieutenant dans l'infanterie coloniale, M. Antoine de Possesse est glorieusement mort au champ d'honneur le 21 août dernier.

Ayant devancé l'appel de sa classe, le défunt était âgé de 19 ans. Nous adressons à Mme veuve de Possesse, sa mère née Roussy de Sales, ainsi qu'à la famille, nos très vives condoléances.

07 OCTOBRE 1917.

Bouville. - Les gendarmes de Bonneval ont verbalisé contre Mme Bourbon, débitante, parce que la salle de débit était éclairée

avec une lampe à pétrole.

Ainsi que la plupart de ses collègues, Mme Bourbon ignorait que ce mode d'éclairage est interdit par arrêté préfectoral du 1^{er} janvier dernier sur la réglementation de l'éclairage.

Cafetiers ouvrez l'œil !

14 OCTOBRE 1917.

Mort au champ d'honneur. - M. Léon Chesneau, soldat au ...e d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 13 août dernier, à l'âge de 42 ans, est cité à l'ordre du régiment en ces termes.

« Très bon soldat, courageux et dévoué. S'est fait remarquer dans plusieurs circonstances par son sang-froid et son mépris du danger. A été blessé mortellement à son poste le 13 août 1917. »

Nous adressons nos bien vives condoléances à la famille.

Moriers. - Poursuivi pour vols répétés de colis postaux à la gare de Châteaudun où il était employé comme auxiliaire, le jeune D..., 18 ans, a comparu devant le conseil de guerre, qui l'a condamné à trois ans de prison avec sursis.

21 OCTOBRE 1917.

Nécrologie. - Jeudi dernier ont eu lieu à Bonneval, à onze heures, les obsèques de Mlle Marie-Louise Gourmond, institutrice à Alluyes, décédée à l'âge de 26 ans.

Les institutrices et instituteurs du canton et de la région s'étaient joints à la famille pour conduire la défunte à sa dernière demeure.

Sur la tombe, des paroles d'adieu furent prononcées par M. Duguet, directeur de l'Ecole primaire supérieure de Bonneval, qui en termes émus, tant en son nom personnel qu'en celui des membres du corps enseignant, sut retracer la vie toute de travail et de dévouement d'une regrettée petite collègue dont un frère est déjà mort au champ d'honneur.

En cette douloureuse circonstance, nous exprimons à la famille de la disparue nos bien sincères condoléances.

04 NOVEMBRE 1917.

Cinéma Pathé. - Samedi 3 et

dimanche 4 novembre, à 8 heures du soir, grandes représentations, salle Laigneau à Bonneval.

Dimanche matinée à 3 heures.

Au programme : Le Passeur de l'Ysère, grand film de guerre en trois parties ; plusieurs drames ; féeries en couleurs ; tableaux comiques par Rigadin et Max Linder.

Prix ordinaire des places

Bouville. - Poursuivie pour avoir ouvert un débit de boisson sans avoir fait la déclaration, Mme Bourbon, épicière, a été condamnée, par défaut, à 16 fr, d'amende et aux dépens.

Brou. - Un lascar qui a du culot c'est celui qui, ces jours derniers, est entré dans la caserne de la gendarmerie pour s'emparer de la bicyclette du brigadier Tousset, remise dans une écurie de réserve et qui, depuis, malgré d'actives recherches n'a pu être retrouvée.

Louville-la-Chenard. - Nous avons relaté, dans un précédent numéro, le vol dont a été victime Mlle Desplanches, institutrice libre à Louville.

L'enquête ouverte sur la plainte de la victime, par la gendarmerie de Voves, n'a pas tardé à amener la découverte des coupables au nombre de quatre. Se sont : la femme Champion, dite Galby, voisine de l'école, chez laquelle la bande avait son siège ; les demoiselles Thérèse Percheron, et Georgette Flory, 18 ans ; le nommé Émile Foucault, dit Trololo.

Tout ce joli monde, au compte duquel des vols de poules, lapins, etc.. ont été relevés au cours de l'enquête, comparaitra très prochainement en correctionnelle.

11 NOVEMBRE 1917.

Hommage posthume. - La médaille militaire a été conférée à notre concitoyen Germain Pottier, sergent au ...e d'infanterie (mort au champ d'honneur), cité à l'ordre en ces termes :

« Excellent sous-officier, d'un dévouement et d'un courage exemplaire, donnant en toutes

circonstances l'exemple des plus belles qualités militaires. A été grièvement blessé, le 7 octobre 1917, dans un poste avancé. Déjà blessé et deux fois cité à l'ordre. »

La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

A la famille de ce vaillant, dont un frère est déjà mort au champ d'honneur, nous exprimons nos sincères condoléances.

Transcription d'actes de décès
Roncier Gaston-Auguste, 24 ans, Bonneval. Mort pour la France à Beaulne-et-Chivy (Aisne).
18 NOVEMBRE 1917.

Transcription d'actes de décès
Leroy Maurice-Emile, soldat au 125^e d'infanterie, 20 ans. Mort pour la France le 24 avril 1917.

Dangeau. - Berger chez M. Raimbert à Villoseau, M. Taillandier conduisait un troupeau de moutons à Brou lorsque, près de Yèvres, une auto écrasa son chien. Plainte a été portée contre le propriétaire de l'auto dont on croit connaître le numéro.

25 NOVEMBRE 1917

Transcription d'actes de décès
Duchon Maurice, caporal infirmier, quartier d'Aboville, Mort pour la France le 30 octobre 1917.

02 DÉCEMBRE 1917.

Sancheville. - Mardi matin le Parquet de Châteaudun, informé qu'un infanticide avait été commis à Sancheville, est descendu dans cette commune pour ouvrir une enquête à la suite de laquelle la demoiselle Anna Rxxxxxxx, 19 ans, et sa tante Mme Rxxxxxxx, 51 ans, ont été arrêtées : la première pour infanticide, la seconde pour complicité. Voici les faits :

Orpheline de mère, la jeune fille avait été recueillie par ses oncle et tante, les époux Rxxxxxxx, de Sancheville, chez lesquels elle habitait depuis l'âge de deux ans : le 17 novembre dernier elle donnait le jour à un enfant du sexe féminin qu'elle étrangla ; mise au courant sa tante serait alors intervenue pour faire disparaître le petit cadavre en allant le jeter dans

les cabinets d'aisances.

Informé par sa femme, que le terrible secret étouffait, M. Rxxxxxxx n'hésita pas à aviser M. Mellot, maire, qui, à son tour avisa les gendarmes d'Orgères, lesquels, après avoir reçu les aveux d'Anna, retrouvèrent le cadavre du nouveau-né à l'endroit indiqué.

Gault-Saint-Denis. - Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie s'est déclaré vers minuit chez M. Pichot, cafetier épiciier au Gault-Saint-Denis.

Grâce à la prompte organisation des secours apportés, dès le début par les sapeurs-pompiers de la commune, les habitants et une équipe d'ouvriers militaires agricoles, tout danger avait disparu après quatre heures de travail.

Les toitures de l'habitation, de l'écurie et de l'étable, ainsi que des marchandises ont été détruites. Les sapeurs-pompiers de Villars accourus sur les lieux du sinistre n'ont pas eu à déployer.

Transcription d'actes de décès
Fréon Célestin-Désiré, soldat au 416^e d'infanterie, 31 ans, mort pour la France sur le plateau de Californie (Aisne).
09 DÉCEMBRE 1917.

Saint-Maur. - Hommages posthumes. - Sont cités à l'ordre :

De la division : Toussain Victorien, caporal, « Grenadier d'élite brave et énergique, s'est signalé maintes fois au cours de la campagne, a entretenu le meilleur esprit dans son unité et quoique blessé est resté courageusement à son poste de combat jusqu'à la fin de l'action (période du 3 au 25 mai 1917). Tué au champ d'honneur le 15 juillet 1917. (Croix de guerre avec palme) ».

Du régiment : Fréon Célestin. « Soldat brave et courageux. A trouvé une mort glorieuse dans la tranchée qu'il défendait le 26 juin 1917. »

Nos bien vives condoléances aux familles de ces deux braves.

Donnemain. - Le Parquet de Châteaudun s'est transporté, ainsi

que nous l'avons précédemment annoncé, à la ferme de Chamblais, où une domestique du nom de Hélène Txxxxxxx, 18 ans, originaire de Charray, est clandestinement accouchée d'un enfant du sexe féminin qu'elle a volontairement noyé dans une bassine remplie d'eau.

Le petit cadavre a été retrouvé enveloppé dans un tablier au pied du lit de l'inculpée laquelle a fait des aveux.

16 DÉCEMBRE 1917.

Bonneval. - Engagé pour la durée de la guerre au 30^e d'artillerie à Bourges, Virglie Marbaix avait faussé compagnie à ses camarades depuis le 14 novembre dernier, quand, passant ces jours derniers à Bonneval, il fut cueilli par les gendarmes et reconduit à son régiment avec les honneurs dus aux déserteurs.

Avis. - Conformément à la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires, les propriétaires de chevaux et d'automobiles doivent déclarer à la mairie avant le 31 décembre, ceux des animaux ou véhicules qui sont en leur possession et en donner le signalement ou la description.

Conférence. - Une conférence sur l'éducation physique aura lieu à Bonneval, à la mairie, dans la salle de justice de paix, sous la présidence de M. Jouanneau, conseiller général, maire de Bonneval, par le lieutenant Bochu, chef de section subdivisionnaire de l'entraînement physique à Chartres, le dimanche 16 décembre à 14 heures.

Les jeunes gens des classes prochaines, dans leur propre intérêt, ainsi que leurs familles, sont particulièrement invités à y assister. Nous prions notamment toutes les mères qui peuvent disposer d'un moment, d'accompagner leurs enfants. Cette conférence a pour but de montrer les bienfaits de l'entraînement physique pour le développement de l'homme et l'amélioration de la race.

Transcription d'actes de décès

Haye Jean-Victor, 34 ans, Bonneval. Mort pour la France, à Prosnes (Marne).

Lhoste Louis-Henri, 42 ans, Bonneval. Mort pour la France, à Chivy (Aisne).

23 DÉCEMBRE 1917.

Avis. - Le maire de Bonneval a l'honneur de prévenir les personnes qui ont ramassé des marrons d'Inde que la réception et le pesage en seront faits à la mairie le jeudi 27 décembre, de 9 heures à 11 heures.

Ils seront payés 0 fr.13 le kilo dans un délai qui sera fixé par l'administration supérieure.

Hommage posthume. - Mort au champ d'honneur, le soldat Charles Campagne, du 1^{er} chasseurs à pied, est cité à l'ordre du bataillon en ces termes :

« Volontaire pour une reconnaissance des positions ennemies. Belle conduite à l'attaque du 7 novembre 1917 et pendant la lutte pour l'occupation de la position. Tué à son poste de combat en donnant l'exemple à ses camarades. »

Cette citation comporte la croix de guerre.

Nous exprimons à la famille de notre brave concitoyen, nos bien vives condoléances.

Transcription d'actes de décès

Chesneau Léon Ambroise, 42 ans, Bonneval. Mort pour la France à Blercourt (Meuse).

30 DÉCEMBRE 1917.

Alluyes. - Désirant procurer quelques douceurs aux militaires blessés ou malades en traitement à l'hôpital de Châteaudun, Mme Meunier, cultivatrice à la Ronce, commune d'Alluyes, vient d'adresser par l'intermédiaire de la Mairie de Bonneval, une somme de 20 francs à M. le receveur de cet établissement. Merci pour nos poilus.

Transcription d'actes de décès

Grandin Moïse-Noé, 27 ans, Bonneval. Mort pour la France au Bois Joly, zone des Eparges (Meuse)

Les Mots de Marie-Thérèse N° 02

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										
k										
L										

Solution du n° 41 mars 2017

A – SIDOISNE. B – ARN – UVEE. C – AM– SHAH —AU. D – RABOUIN – AU. E – ABAT– COUPPE. F – BIGOT— PET G – ELU – TER. H – LEE —MERLET. I – DO – SOIREE. J – UNITE – ESSOR.
 1– ARABE– DU. 2 – MABILLON. 3 – DA – BAGUE. 4 – OR – OTO – EST. 5 – INSU – TE -OE. 6– HIC– MI. 7 – ANON –ERE. 8 – EUH – TRES. 9– APPELES. 10 – BEAUPERE. 11—EU —ET —TIR.

HORIZONTALEMENT

- A – Élu maire de Bonneval en 1903, il a sa rue à Bonneval
 B – Fleuve espagnol – Verso.
 C – Amérindien– Note
 D – Grandes quantités – Bannissement.
 E – Préposition – Les bouts du réel.
 F – Maire de Bonneval avant 1900, il est mort le 13 mars 1903 - Elles sont dans l'oasis.
 G – Rapport mathématique – La 10 passait à Bonneval.
 H – Il fut nommé maire par le préfet en 1941 – Une autre fin
 I – Il a son bonnet – Maire de Bonneval de 1945 à 67.
 J – Négation anglaise – Arrivé parmi nous - Il est collé sur le mur.
 K – Perce – Grand couturier.
 L – Coiffure volumineuse – Affluent de la Seine

VERTICALEMENT

- 1 – Ils ont eu leur maison – Homme étranger.
 2 – Borné - Élu(e) maire de Bonneval en janvier 1967.
 3 – Substance formée dans le foie – Exprimer par la parole – conjonction de coordination.
 4 – La tête d'Aède – Choisi – Richesse de haut en bas.
 5 – Est anglais – Émile et Robert furent maires de Bonneval.
 6 – Elles finissent le rond – Cependant - Patriarche biblique.
 7 – Dieu du vent – Fin de verbe - Renforce le oui.
 8 – Le plus fort – Il peut être un roc, un pic. – Terminaison verbale.
 9 – Peintre, graveur sculpteur espagnol, surréaliste – Fibre textile.
 10 – Maire de Bonneval de 1995. - longue période.

Solution dans le prochain numéro

Publications disponibles :

« Chapitre » : Abbaye” (Abbés et Bénédictins) (2017) pages 613 à 724 du manuscrit de l'abbé Beaupère 10 €

La guerre de 1870, vécue en pays Dunois. d'après 48 lettres de famille. Jacques Guillaumin
 Coédité par « Les Amis de Bonneval » et la « Société Dunoise » 20 €

Comité Archéologique d'Eure et Loir. 1989-2014 25 ans d'activités 18€

La chapelle du Château d'Alluyes et ses peintures. Marc Bouyssou
 Mémoires de la Société Archéologique d'Eure et Loir. 10 €

Vous pouvez vous procurer ces ouvrages au prix indiqué plus frais de port payable à la réception. ou à notre local du 28 rue de la Grève.

Pour nous contacter : <http://lesamisdebonneval.free.fr>

Email : lesamisdebonneval@laposte.net

Téléphone : 09 52 64 10 98

Appel à Cotisation : la cotisation annuelle est de 12 €

Votre participation est très importante pour la bonne marche de notre association, c'est la partie la plus importante de notre budget !

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval :
 le déposer dans la boîte aux lettres des Amis de Bonneval, au 28 rue de la Grève.